Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260127-2026_01_ENF1-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 21 janvier 2026	*L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier* Le Conseil municipal de la commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. BRIEND Stéphane, Maire** **Présents** : S BRIEND - E BURON - C LE MOUAL - M HAICAULT - K QUINTIN - O COLLIOU - K SOYEZ - G DARCEL O MORIN - C LEBRAS - B FAURE *(arrivé à 19h17)* - L LUCAS - C REUX - Y MARIETTE - N BILLAUD - J COLLEU G JÉGU - E LANDIN - MA BOURSEUL - A KERBOULL - Y REDON - S DUVAL THOMAS - G COLLET *(arrivé à 19h37)* Y GILLET - K PRAT **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - S FANIC donne pouvoir à C LE MOUAL - M MORIN donne pouvoir à Y GILLET - JM GRABOWSKI donne pouvoir à G JÉGU - G JEHANNO donne pouvoir à E BURON Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - J COLLEU a été élue secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2026 - 01 - ENF 1

DON À L'ASSOCIATION « DID'J 22 »
(Diabète Insulino-Dépendant des Jeunes des Côtes d'Armor)
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Présentation :

La ville de Plédran propose à la vente des mascottes « Gwiñver », fruit de l'imagination et du travail des membres du CME de l'année scolaire 2018-2019. Comme chaque année à l'occasion du marché de Noël, les membres du CME tiennent un stand de vente de mascottes.

Lors de la séance du CME du 21 novembre 2025, les jeunes élus ont proposé de reverser une partie des recettes de la vente des mascottes, soit 300 euros, à l'association « DID'J 22».

DID'J 22 (Diabète Insulino-Dépendant des Jeunes des Côtes d'Armor) est une association de soutien aux jeunes enfants diabétiques et leur famille dans les Côtes d'Armor. Cette association a été créée en 2017 sous l'impulsion de l'association nationale des jeunes diabétiques (AJD).

Une vingtaine de nouveaux cas de diabète de type 1, qui touche les enfants principalement, est décelée chaque année sur le département. Le diabète insulino-dépendant se traduit par un manque d'insuline qui empêche de réguler le sucre dans le sang et peut avoir de graves conséquences sur l'organisme. Cette hyperglycémie chronique doit être régulée en permanence et les enfants apprennent à se gérer très tôt pour surveiller ce taux de sucre.

Décision :

Après délibération, le Conseil municipal :

- AUTORISE le versement d'un don d'un montant de 300,00 euros à l'association « DID'J 22 ».

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plédran, le 28 janvier 2026

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN
CÔTES D'ARMOR